

Accueil - CHR/Collectivités - Les bureaux d'études Ingénierie de restauration aussi dans la tourmente

Les bureaux d'études Ingénierie de restauration aussi dans la tourmente

27 mars 2020



Fondateur de **G 'Sir**, Secrétaire général de **CINOV Restaconcepteurs®** et membre fondateur de l'association **Resto France Expert**, Gilles Castel a diligenté une enquête auprès de ses confrères pour établir un point sur l'activité économique de son métier au cœur de la crise sanitaire. Des résultats qui laisse entrevoir l'étendue des dégâts... Entretien confiné.

Quel était l'objectif de cette enquête ?

L'objectif de cette enquête était de remonter au niveau du Conseil Fédéral de CINOV un état des lieux sur les deux premières semaines de confinement de notre branche afin de sensibiliser nos ministères de tutelle sur la situation réelle de nos agences.

Qui y a participé ?

Je me suis appuyé sur les différents réseaux de ce métier à savoir les membres de CINOV Restaconcepteurs®, ceux du FCSI France et ceux de Resto France Expert. Au total ce sont 32 bureaux d'études, les principaux acteurs du marché, qui ont répondu.

Quels sont les constats qui émergent ?

Premier constat en date du 24/03 : sur 590 chantiers en phase de réalisation identifiés moins de 7,46% sont encore ouverts dans le cadre d'un fonctionnement dégradé (présence restreinte des entreprises, mesures de protection drastiques etc.). Plus de 92,54% des opérations sont arrêtées ! Ce qui ne permet plus de réaliser nos missions de Maîtrise d'œuvre et d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Sur les chantiers arrêtés, plus de 89,01% le sont par décisions des Maîtres d'Ouvrage (collectivités, Mairies, Régions, Départements etc...) pour à peine 10,99% par décision du contractant général.

Deuxième constat au niveau des ressources humaines : sur 154 salariés répertoriés plus de 65,58% sont passés en télétravail, un peu plus de 8,44% sont en chômage technique, un peu moins de 18,18% sont en chômage partiel et un peu plus 8,44% sont en arrêt de travail

Cette situation montre la forte mobilisation de notre branche pour maintenir l'activité en télétravail, même si l'activité chantier est quasiment nulle. A ce sujet, je pense qu'il serait par ailleurs peut être plus juste de requalifier la notion de télétravail (usuellement utilisé dans nos métiers, généralement limité à 25% du temps de travail et non 100% comme actuellement, dans des conditions difficiles) en « télé confinement » ?

Quelles sont les inquiétudes de votre branche ?

Si le confinement perdure – ce qui semble être le cas -, étant donné que même les phases études sont arrêtées par manque de décisions, les consultations (concours...) sont gelées depuis plusieurs jours maintenant, il est évident que le passage en chômage technique et partiel va se généraliser à grande échelle.

Sans oublier que la reprise de l'activité après période de confinement sera de fait ralentie, les fabricants de matériels de restauration et matériaux étant eux aussi fortement impactés par les filières d'approvisionnement en pièces détachées. Les délais de réalisation seront donc très certainement plus longs que le temps de confinement. Il y aura forcément des retards et en AMO nous sommes soumis à des pénalités en cas de décalage.

Cette situation factuelle sur la situation des Restaconcepteurs® en France nécessite une prise de conscience de nos instances représentatives.

Quant au fond de solidarité basé sur 1500 € pour les entreprises dont le CA sera inférieur de 70% par rapport au même mois que celui de l'année dernière en mars ne sera pas suffisant (une majorité des responsables étant soit des TNS soit des dirigeants salariés en SAS ou Sarl donc sans indemnité), mais aussi parce que ce principe ne reflète absolument pas la rémunération des BET dont la facturation du mois de mars correspond au travail effectué sur les deux à trois mois précédents (un constat au mois de juin ou juillet sera certainement plus pertinent).

Comment allez-vous mesurer l'évolution de la situation ?

J'ai prévu de sonder notre branche vers la mi-avril en précisant : les conditions de reprise des chantiers, l'intégration des opérations en phases études, des précisions sur le pourcentage de chômage partiel des salariés. En parallèle je vais lancer un appel auprès des installateurs et des fabricants afin de connaître leur situation pendant cette période de confinement et les actions mises en place pour la reprise.

La solidarité entre les prescripteurs, installateurs et fabricants doit être de mise pour redémarrer au plus vite l'économie de notre pays face à cette situation inédite où 50% de la population mondiale est désormais confinée.

“ Durant la crise Resto France Expert met à disposition ses experts

Les membres de Resto France Experts se mobilisent et mettent à la disposition de leurs confrères et des maîtres d'ouvrage leur savoir-faire et leurs compétences pour faire face à la crise sanitaire et à ses conséquences.

L'association regroupe des :

– **Experts Consultants** : conception, organisation, méthodes, réglementation, sécurité, hygiène, nutrition, formation, maintenance, digital, juridique, stratégie, finance, programmation, communication, logistique, assurances...

– **Experts Fabricants** : bars, offices, blanchisserie, cuisson, déchets, digital, distribution, manutention, laverie, préparation, réfrigération, revêtements de sol, panneaux, sécurité incendie, ventilation...

Ils peuvent être consultés par deux moyens :

– par le biais du site www.restofranceexperts.fr

– par mail : contact.restofranceexperts.fr

Toutes les questions seront redirigées vers l'expert compétent qui s'engage, selon la question, à répondre sous 48h.

Nelly Rioux

Ne manquez aucune actualité du secteur



Recevez gratuitement la newsletter

Inscrivez-vous

Abonnez-vous à la Rpf Cuisine Pro



à partir de 56€ TTC

Populaire

Étiquettes



CHR/Collectivités
Grands Prix Sirha Innovation : la flexibilité des matériels « Made in France » récompensée
13 décembre 2018



CHR/Collectivités
Pêlé-Mêle : faut qu'on vous dise... ou pas !
24 juin 2019



CHR/Collectivités
Jean-Michel Soto, nouveau président du Syneg
30 janvier 2019

Contact

Plan du site

Mentions légales

pycmédia
INFORMER LES PROFESSIONNELS

Les autres sites du groupe

chantiersdefrance.fr
genieclimatique.fr
larpf.fr
lemondedusurgele.fr
metal-flash.fr
processpropre.fr
services-proprete.fr
servicesgenerauxjob.com
traitementsmateriaux.fr
workplacemagazine.fr

votre revue

La Rpf Cuisine Pro

Le magazine d'information technique des acteurs de la cuisine pro

Abonnez-vous

